

# EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2014

**Présents** : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Cécile TABEAU, Susan HANCOCK, Marie-Joëlle EMON, Nina POUPELIN

Messieurs Claude SORLIN, Christopher HANCOCK, Eric BUINIER, Alain POTTIER, Anthony DUPUY et Henri BLOIS,

**Absents** : Josette BERARD ( pouvoir à Joëlle EMON), Charlène ARRIVE ( pouvoir à Nina POUPELIN), Bernard VICENTY (Pouvoir à Agnès POTTIER)

*Séverine GILBERT a été nommée secrétaire de séance.*

## **1-Modifications des statuts de la CDA**

Madame le Maire informe que le Conseil Communautaire de la CDA a délibéré sur une proposition de modification statutaire relative:

-d'une part au remaniement de certaines compétences obligatoires et optionnelles pour les adapter à l'évolution de la législation et annexer l'intérêt communautaire aux statuts,  
-et d'autre part aux compétences facultatives qu'elle souhaite conserver et celles qu'elle souhaite restituer aux communes.

Madame le Maire donne lecture d'un paragraphe faisant référence aux compétences optionnelles qui laissent craindre pour le fonctionnement du SIPAR et de l'agence Postale.

Le Conseil Municipal refuse la proposition de modification des statuts.

## **2-Modifications budgétaires**

Madame le Maire informe de la nécessité d'effectuer les modifications budgétaires ci-après, afin de changer l'imputation budgétaire d'une opération d'investissement.

Art 673	10 158,28 €
Art 21538	10158,28 €
Art 2151/040	10158,28 €
Art 722/040	10158,28 €

## **3-Renégociation Prêt lotissement**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition du Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime-Deux Sèvres, suite à la renégociation du prêt initial.

Le Conseil Municipal accepte la proposition pour 146 000 €, sur une durée 24 mois, avec un taux indexé sur un Euribor 12 mois (0,347%), une marge de 1,700% ainsi que des frais de dossier pour 219 €.

## **4-Motion contre le projet de transfert du siège du Crédit Agricole**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal des deux motions proposées par l'association «AREMUT» et la Communauté d'Agglomération de Saintes, pour le maintien du siège social du Crédit Agricole à Saintes. Le Conseil Municipal adopte la motion proposée par l'association «AREMUT».

## **5-Contrat d'avenir**

Madame le Maire informe qu'elle a fait une demande auprès de la mission locale pour bénéficier d'un contrat avenir (35h pour 3 ans), dans les domaines de la voirie et des espaces verts.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

## **6-Questions diverses**

### **Madame le Maire**

Donne le compte-rendu des relevés de vitesse «avenue de Saintonge» entre le 1er et le 06 août. trafic journalier de 843 véhicules, 5059 sur la période relevée. Vitesse moyenne au cours de la période 39km/h, 785 excès de vitesse.

Fait état des devis effectués pour installer un système de climatisation dans le salon de coiffure. Madame le Maire va demander à M. MOREAU Christophe son avis.

Présente un arrêté proposé par le Président de la CDA , demandant le refus par les Maires du transfert des pouvoirs de police au Président de la CDA pour certaines compétences reprises par la communauté d'Agglomération. Madame le Maire indique qu'aucune des compétences n'est impactée par cet arrêté mais elle prendra l'arrêté par solidarité.

### **Joëlle EMON**

Donne un compte-rendu de la réunion à laquelle elle est allée avec les représentants des mairies de Villars les Bois et Le Seure pour la remise des diplômes, suite au concours des villages fleuris.

### **Eric BUINIER**

Demande où en sont les travaux suite au dégât des eaux dans la bibliothèque. Madame le Maire répond que des devis ont été effectués.

### **Henri BLOIS**

Donne le compte-rendu de la réunion du Syndicat des Eaux à laquelle il est allé le 02 octobre.

### **Claude SORLIN**

Demande conjointement avec M . LEVEQUE de rendre plus attrayante la buse située « au bec de canne »

### **Anthony DUPUY**

Procède à la distribution du programme des animations à venir aux conseillers présents afin que chacun distribue son secteur.

Le Maire,  
Agnès POTTIER